

RETOURS SUCCINCTS

JOURNEE d'ETUDE du 10 FEVRIER 2011 « FRICHES, ARTISTES et TERRITOIRES »

Direction de la Culture et du Patrimoine de la Ville de Reims

Depuis 2008, l'idée de la création d'une Friche artistique à Reims fait son chemin. Depuis juillet 2009, une démarche de co-construction avec les acteurs culturels a été engagée. Après un temps de diagnostic de terrain et de centrage sur la réalité du tissu rémois, cette Journée du 10 février 2011 intervenait pour partager les expériences d'autres villes du territoire national, afin de nourrir la réflexion rémoise.

Outre une présentation succincte de six lieux friches ou « nouveaux territoires de l'art » et de deux réseaux internationaux, les intervenants ont présenté les caractères spécifiques des démarches menées par et avec les artistes dans les friches et les relations au territoire et à leurs habitants résultant de ces expériences.

Une centaine de personnes ont assisté à cette journée, un certain nombre de rémois : artistes, représentants de structures, professionnels de la culture, du social ou de l'éducation, étudiants. Ont aussi été accueillies des personnes venues du Havre, de Charleville-Mézières, de Troyes, d'Amiens, d'Epernay...

En introduction, Serge Pugeault revient sur la nécessité d'avoir des lieux intermédiaires dans une Ville qui est dotée de plusieurs scènes nationales avec une articulation à trouver dans le réseau existant (notion de toile d'araignée). Le futur lieu se pense comme un espace de travail, d'expérimentation, de création avec un ancrage territorial primordial.

Fazette Bordage (modératrice de la journée) indique que les friches ont des dénominateurs communs (envie de convivialité et de mutualisation, art au centre du projet pour un renouvellement des énergies, etc.) mais que chaque lieu a son expérience et son mode de gestion propres.

Eric Chevance (Bordeaux) insiste sur l'importance du lieu, à la fois dans ses contraintes architecturales qui influent sur les projets et dans la poursuite d'une culture de travail (passage d'un travail ouvrier ou artisanal à une production artistique).

Marlène Hagnéré et Clémence Morel (Dunkerque) présentent le projet Fructose, projet s'intégrant dans toute une zone portuaire en restructuration. Elles évoquent les difficultés de dialogue entre temps politique et administratif d'une part et temps des initiatives artistiques et de leurs porteurs d'autre part.

Ingrid Petit (architecte conseil) accompagne le projet Fructose dans une maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation participative de bâtiments. Elle évoque l'expérience de Citymix à Amsterdam qui sert d'intermédiaire entre usagers et pouvoirs publics pour permettre la viabilisation d'espaces initialement squattés en cœur de ville.

Plusieurs questions ont suivi ces présentations portant sur la pluridisciplinarité du TNT de Bordeaux, sur les causes de la précarité du projet Fructose, sur les relations existant avec les structures institutionnelles, sur les raisons de l'échec du démarrage du 104, sur la relation entre l'Ecole d'Art et le TNT, sur l'état d'avancement de la ressourcerie à Dunkerque, sur les relations possibles entre festivals existants et la future friche rémoise.

Dans l'après-midi, Camille Dumas (Saint-Ouen) relate le principe friche adopté à Mains d'œuvres au niveau de l'accompagnement des artistes et des actions envers les publics. Elle insiste sur le fait que le projet est envisagé comme un tout culturel, économique, questionnant le développement durable de la ville, humain...

Philippe Foulquié (Marseille) indique le développement par étapes de la Friche de la Belle de Mai, les outils juridiques et de gestion devant s'inventer au fur et à mesure de ce développement. Il insiste sur la réalité marseillaise et la présence des architectes qui ont amené la Friche à se penser comme un Projet Culturel pour le Projet Urbain de l'ensemble du quartier de la Belle de Mai.

Frédérique Marciniak (Bourges) explique la constitution de l'Antre-Peaux à travers quatre structures qui proposent des relations multiples aux associations et aux institutions du territoire.

De nouvelles questions ont suivi ces présentations portant sur la question de l'intimidation sociale éventuellement recrée par ces nouveaux lieux avec des codes différents, sur le risque de voir les friches servir de palliatif aux manquements financiers des politiques culturelles, sur les solutions pour trouver des marges financières afin de poursuivre les projets artistiques et de permettre la stabilisation d'emplois, sur les modalités de choix des projets artistiques, sur la symbolique d'implantation d'un lieu artistique sur un espace abandonné du fait du déclin de l'industrie, sur le rôle d'*Artfactories* dans l'accompagnement des projets de nouveaux territoires de l'art.

Serge Pugeault conclut la Journée en indiquant que les friches soulèvent des questions fondamentales pour le politique.